Image not found or type unknown

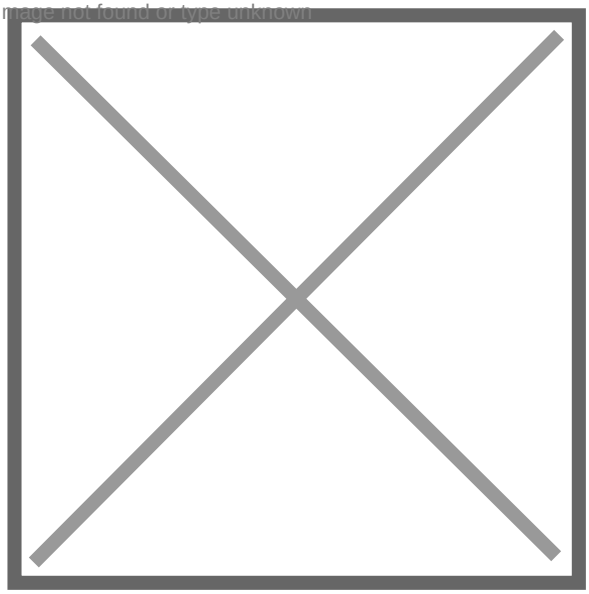

Oubli a la caisse et consequences = vol?

Par **Hernest**, le **25/04/2017** à **13:33**

Bonjour,

Je me permets de venir soliciter vos conseils car je me trouve dans la situatiob suivante:
Le weekend dernier, a decathlon, je vais pour acheter un casque de spéleo et une lampe frontale + quelques autres accessoires. Je choisis donc mon casque et jessaie plusieurs modeles de lampes sur le casque. Une fois mon choix fait, je me dirige a la caisse (avec un caissier) mais sans penser a retirer la lampe du casque. Les 2 elements possedent 2 grosses etiquettes bien en vue...
Je paie mes quelques articles, et prends le tout dans mes bras. Devant la porte du magasin, le vigil me demande ensuite de controler mon ticket, je lui tends sans apprehesion, jai payé.
Et la surprise, la lampe nest pas passé a la caisse!
Je suis pris dun haut le coeur et je mempresse daller regulariser en caisse centrale.
Un responsable me demande si cest moi qui ai monté la lampe, je lui precise que oui...
Le vigile garde mon ticket et je m'en vais...

je panique, est ce que l'on peut me reprocher mon manque de vigilance ou d'avoir intentionnellement mis la lampe sur le casque?
On ne m'a pas demandé mon identité mais jai payé par cb...
Peuvent ils porter plainte apres coup avec mon ticket de cb?

Je pense que le magasin est muni dune videosurveillance ou l'on doit bien voir que je passe tout en caisse avec 2 gros codes barre...

A quoi dois-je m'attendre et sous cb de temps?

Je suis en permanence en stress...

La lampe coutait 20e.

Merci

Par **morobar**, le **25/04/2017** à **16:12**

Bonjour,
A mon avis vous risquez les travaux forcés à perpétuité aux galères comme Jean Valjean.
;-)
L'affaire restera sans suite, les commerçants ne sont pas des fous férus de plaintes à tort et à travers.
Votre bonne foi a été reconnu, vous avez payé et c'est fini.

Par **Hernest**, le **25/04/2017** à **16:18**

Merci pour votre reponse.
Cest justement cela, jimagine que des vols il doit y en avoir regulierement, donc difficile pour le patron (qui aura surement les echos) d'etre convaincue de cette bonne fois :(

Par **jos38**, le **25/04/2017** à **16:34**

bonjour. pourquoi vous auto-flageller? ce magasin voit passer des centaines de clients chaque jour, vous ne devez pas être le seul à qui pareille mésaventure arrive

Par **Hernest**, le **25/04/2017** à **16:40**

Cest vrai:)
Dans ces moments la on pense a tous les scenario jusqu'au pire!

C'est pour ça je me demande comment le magasin choisit-il de porter plainte?
Est-ce une réunion toutes les semaines avec les vigiles et les responsables examiner les cas?
Peuvent-ils porter plainte sur la base de mes infos bancaire?

Dsl pour toutes ces questions
mais on se rassure comme on peut :)

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés